

Envoyé en préfecture le 10/11/2015
Reçu en préfecture le 10/11/2015
Affiché le _____
ID : 038-253804710-20151103-15_47-DE



N° 15.47
ATTRIBUTION MARCHÉ DECHETS
ENCOMBRANTS DES DECHETERIES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'AN DEUX MILLE QUINZE, le 03 novembre 2015
Le bureau dûment convoqué le 23 octobre 2015
Habilité par l'article L5211-10 du CGCT
Et la délibération 15.13 du 13 avril 2015
S'est réuni en session ordinaire au SMND
Sous la présidence de Monsieur JOURDAIN Jean-Pierre

Nombre de membres en exercice : 6

Présents : 5

PRESENTS :

Monsieur JOURDAIN Jean-Pierre
Madame BIDARD Pascale
Monsieur BERNARD Marc
Monsieur BOSCH Jean-Marie
Monsieur LOVET Jean-Pierre

EXCUSE :

Monsieur QUEMIN André

Il est exposé :

Ce marché concerne la mise à disposition, l'enlèvement de bennes et le traitement des déchets encombrants des déchèteries du territoire du SMND. Ce marché est passé pour une durée de 2 ans.

A l'issue de ses réunions, la commission d'appel d'offres a proposé les décisions d'attributions suivantes :

♦ **LOT N° 1 - Déchèterie de Villefontaine**

La société **DELAUZUN SOVIRI** a été retenue selon les prix unitaires suivants :

- Mise à disposition d'une benne de 30m3 = 30,00 € HT/mois
- Enlèvement d'une benne de 30m3 = 80,00 € HT/enlèvement
- Traitement des encombrants (site 1) = 98,00 € HT + TGAP 0,00 € HT
- Traitement des encombrants (site 2) = 93,89 € HT + TGAP 4,11 € HT

Le montant annuel estimatif du marché s'élève à 221 280,00 € HT soit 243 408,00 € TTC

♦ **LOT N° 2 - Déchèterie de Valencin**

La société **DELAUZUN SOVIRI** a été retenue selon les prix unitaires suivants :

- Mise à disposition d'une benne de 30m3 = 30,00 € HT/mois
- Enlèvement d'une benne de 30m3 = 80,00 € HT/enlèvement
- Traitement des encombrants (site 1) = 98,00 € HT + TGAP 0,00 € HT
- Traitement des encombrants (site 2) = 93,89 € HT + TGAP 4,11 € HT

Le montant annuel estimatif du marché s'élève à 133 320,00 € HT soit 146 652,00 € TTC

♦ **LOT N° 3 - Déchèterie de St Quentin Fallavier**

La société **DELAUZUN SOVIRI** a été retenue selon les prix unitaires suivants :

- Mise à disposition d'une benne de 30m3 = 30,00 € HT/mois
- Enlèvement d'une benne de 30m3 = 80,00 € HT/enlèvement
- Traitement des encombrants (site 1) = 98,00 € HT + TGAP 0,00 € HT
- Traitement des encombrants (site 2) = 93,89 € HT + TGAP 4,11 € HT

Le montant annuel estimatif du marché s'élève à 65 900,00 € HT soit 72 490,00 € TTC

♦ **LOT N° 4 - Déchèterie de St Georges d'Espéranche**

La société **DELAUZUN SOVIRI** a été retenue selon les prix unitaires suivants :

- Mise à disposition d'une benne de 30m3 = 30,00 € HT/mois
- Enlèvement d'une benne de 30m3 = 80,00 € HT/enlèvement
- Traitement des encombrants (site 1) = 98,00 € HT + TGAP 0,00 € HT
- Traitement des encombrants (site 2) = 93,89 € HT + TGAP 4,11 € HT

Le montant annuel estimatif du marché s'élève à 44 800,00 € HT soit 49 280,00 € TTC

♦ **LOT N° 5 - Déchèterie de Bourgoin-Jallieu**

La société **VEOLIA** a été retenue selon les prix unitaires suivants :

- Mise à disposition d'un caisson de 30m3 = 98,50 € HT/mois
- Enlèvement d'un caisson de 30m3 = 109,51 € HT/enlèvement
- Mise à disposition d'une benne de 30m3 = 69,00 € HT/mois
- Enlèvement d'une benne de 30m3 = 109,51 € HT/enlèvement
- Traitement des encombrants (site 1) = 67,50 € HT + TGAP 20,00 € HT

Le montant annuel estimatif du marché s'élève à 202 648,21 € HT soit 222 913,03 € TTC

♦ **LOT N° 6 - Déchèterie de St Romain de Jalionas**

La société **GOVERNAYRE** a été retenue selon les prix unitaires suivants :

- Mise à disposition d'une benne de 30m3 = 17,00 € HT/mois
- Enlèvement d'une benne de 30m3 = 70,00€ HT/enlèvement
- Traitement des encombrants (site 1) = 77,00 € HT + TGAP 20,00 € HT

Le montant annuel estimatif du marché s'élève à 247 622,00 € HT soit 272 428,20 € TTC

♦ **LOT N° 7 - Traitement des déchets encombrants transportés par le SMND**

La société **SITA** a été retenue selon les prix unitaires suivants :

- Traitement des encombrants (site 1) = 68,50 € HT + TGAP 20,00 € TTC
- Traitement des encombrants (site 2) = 80,00 € HT + TGAP 20,00 € TTC
- Traitement des encombrants (site 3) = 68,50€ HT + TGAP 20,00 € TTC

Le montant annuel estimatif du marché s'élève à 923 850,00 € HT soit 1 016 235,00 € TTC

Le montant global annuel du marché s'élève donc à 1 839 460,21 € HT soit 2 023 406,23 € TTC.

Il est donc proposé d'autoriser le président à signer ce marché.

La présente délibération a été adoptée à l'unanimité.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus
Au registre sont les signatures,
pour copie conforme

Il certifie la formule exécutoire et les formalités de publicités
effectuées

HEYRIEUX, le 03 novembre 2015

Jean-Pierre JOURDAIN,
Président

